

Rapport annuel 2022-2023

Mot de la présidente du conseil d'établissement de l'école Le Tremplin

En tant que présidente, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2022-2023 du Conseil d'établissement; rapport requis en vertu de l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique.

Le rapport annuel du conseil d'établissement (CÉ) vise particulièrement à faire un bilan des activités conduites dans la dernière année scolaire selon les informations présentées au CÉ. Les membres du CÉ ont été les suivants : M. Jean-François Houde (élu Vice-Président lors de la 1^{ère} séance), Mme Valérie Delisle, Mme Jessika Robinson et Mme Julie Massy. Les parents substitués étaient : Marie-Ève Martel et Nina Mongrain. Soulignons la présence de Mme Maitée Gouveia comme représentante des professionnels, en plus de l'équipe de direction (M. Pierre Goulet, Mme Mélanie Tschanz). Au niveau du soutien, Mme Anick Lauzier a fait place à Mme France Desfossés au cours d'année. Les représentants des élèves étaient : Élora Gouveia-Jutras et Xavier Vincent. Chacun des membres du comité a suivi les formations obligatoires du centre de services scolaire.

Le Conseil a été appelé à se prononcer (consultation, approbation, adoption) sur des sujets variés selon ses pouvoirs et fonctions. En 2022-2023, cinq (5) séances ont eu lieu, soit deux en 2022 (14 septembre, 14 décembre) et trois en 2023 (8 février, 19 avril et 7 juin). La première séance était une réunion tenue à l'auditorium sans la présence des représentants des enseignants, des professionnels et du soutien. Il est important de mentionner qu'il n'a pas été simple d'avoir suffisamment de parents bénévoles lors de l'assemblée générale des parents du 8 septembre. Par ailleurs, l'année fut marquée par l'absence complète de représentant des enseignants au sein du CÉ. Aussi, Mme Anick Lauzier, représentante du soutien, a démissionné de son mandat après 3 des 5 séances. Le bilan en termes de fonctionnement et de constitution au sein du CÉ a donc été ébranlé. Les constats abordés au niveau organisationnel font état d'un nombre grandissant d'élèves de 6^{ième} année à l'école (une 5^{ième} classe est prévue pour 2023-24) sans le soutien d'une équipe de parent-bénévoles. Cette réalité a été rapportée en séances lors de l'année puisque la quasi-totalité des écoles primaires sont supportées par une équipe école. Rappelons que malgré les règles de régie interne, aucun parent ni enseignant des 6^{ième} années ne fait partie du CÉ, alors qu'il était fortement recommandé d'avoir une présence.

Au niveau de la vie étudiante, l'année 2022-2023 fut une année scolaire réalisée sous le signe du réconfort, soit en toute normalité pour tout le personnel de l'école et les élèves.

Les activités sportives, culturelles (parascolaires, secondaire en spectacle), de même que celles organisées à des fins scientifiques (Bombardier), celles liées aux futures carrières des élèves (journée de stage d'observation pour les 4^{ième} secondaire), les voyages à Toronto, Boston et New York furent un grand succès.

Les représentants des élèves ont également tenu leurs consultations auprès des élèves, et ont participé avec brio au Forum des élèves, où ils ont déploré le piètre état du gymnase, le réseau

internet et le code vestimentaire en éducation physique. Le souhait du port de vêtements sportifs à l'effigie de l'École le Tremplin en éducation physique a été confirmé par les sondages aux élèves et l'uniforme entrera en vigueur pour la prochaine rentrée scolaire. Les activités ont été complétées par la reconnaissance du travail accompli par Gilles Laliberté dans les 30 dernières années par les membres du personnel et les élèves. Le Gala Méritas a d'ailleurs ajouté le *Prix Gilles Laliberté*, en plus du *Prix 180* cette année.

En plus de l'ajout d'une psychologue à l'école, une formation a été donnée par Maïté Gouveia auprès des surveillants des élèves afin de mieux les outiller dans leurs interventions. Les ateliers sur l'intimidation de même que le temps consacré à la prévention des dépendances ont eu leur raison d'être auprès des élèves pour faire face à des situations nécessitant de tels outils. Une résolution a été déposée au centre de services scolaire afin de maintenir les heures de services de l'infirmière scolaire, malgré la pénurie de main d'œuvre en raison des besoins grandissants. Les efforts mis pour fournir des collations et repas via la collaboration du Fond communautaire des Chenaux, de même que par les Fonds du cœur sont à souligner puisqu'ils permettent de faire la différence pour les élèves dans le besoin.

Encore une fois, l'engagement des membres du personnel à la vie scolaire est à souligner car les résultats du sondage transmis aux parents et aux élèves démontrent une générale satisfaction pour la plupart des thématiques abordées.

Un sondage a été effectué auprès des élèves et du personnel sur le projet éducatif qui devait être revu cette année. Un comité de collaboration a été mis sur pied afin d'établir un consensus sur la nouvelle mission ainsi que les valeurs de l'école au cours des 4 prochaines années. La nouvelle mission est ainsi de « Soutenir l'épanouissement de l'élève pour favoriser, ensemble, sa réussite personnelle, éducative et sociale » et la nouvelle vision sera « Offrir un environnement propice au développement du plein potentiel de l'élève en misant sur notre approche humaine. Au Tremplin, c'est toute une communauté qui accompagne le citoyen de demain dans son ouverture sur le monde ». Les valeurs principales qui seront fièrement portées à l'École Le Tremplin sont : l'engagement, la persévérance, le respect et la collaboration.

En fin d'année, la fermeture du Lab Finance ébranle autant les élèves, que les parents et les membres du personnel impliqués. Ce projet entrepreneurial ayant débuté en 1992, a permis à plusieurs élèves de développer leur potentiel comme membres travailleurs dans un esprit de coopération. Une bourse de 164\$ a été déposée dans le compte-étudiant de chaque élève. Ce projet qui n'est plus supporté par les Caisses Desjardins se doit d'être souligné, en raison de la perte de cet héritage non renouvelé.

Les élèves bénéficient certes d'un environnement d'apprentissage des plus stimulants au Tremplin ! L'amélioration des installations offertes aux élèves se poursuit progressivement, alors que le projet de rénovation de la salle de conditionnement physique progresse. Les prochains investissements utiles aux élèves visent la réfection du gymnase et l'ajout d'un skate-park, soit la phase 2 du parc-école, grâce au financement obtenu.

Je profite de l'occasion pour souligner l'engagement et le dévouement des membres du Conseil d'établissement, qui ont montré individuellement, et de façon collective, une rigueur à toute épreuve tout au long de l'année.

Valérie Tremblay (Rev. 1 – 20 juin 2023)